

Publié le 23 novembre 2020

ÉLECTION FEDEREC FILIÈRE BTP

Suite à l'Assemblée Générale de la filière BTP de FEDEREC du 17 novembre 2020, **Olivier PONTI** (CORUDO) a été élu Président, succédant ainsi à **Erwan LE MEUR** (PAPREC).

Erwan LE MEUR a activement participé à la création de cette filière, qui a d'abord été un groupe de travail au sein de la Fédération. Accompagné par son Conseil d'Administration, Erwan LE MEUR a su rendre visible les métiers de collecte et de recyclage des déchets du BTP à des moments charnières d'évolution réglementaire du secteur (Loi pour la Transition Écologique et la Croissance Verte, Loi Anti-Gaspillage et pour l'Économie Circulaire). Sa contribution a permis à la profession d'être entendue au sein de nos institutions et auprès de l'ensemble des parties prenantes du secteur du bâtiment afin d'être associés aux discussions relatives aux évolutions législatives et réglementaires du secteur.

« J'ai fait entendre ma voix dès qu'il l'a fallu pour rendre visibles nos métiers, défendre nos savoir-faire et nos capacités à apporter des solutions répondant aux enjeux environnementaux relatifs au secteur du BTP. Je fais pleinement confiance à Olivier pour poursuivre ce travail au service de la profession et resterai présent à ses côtés pour le conseiller lorsqu'il en sentira le besoin. »

Erwan LE MEUR



Olivier PONTI lui succède pour un mandat de trois ans. Élu Président à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration de la filière, il était déjà très impliqué dans les travaux de la filière, en étant le vice-président référent, sur les thématiques relatives au développement des filières amont au recyclage (fiabilisation du diagnostic déchets, numérisation des pratiques, tri à la source, etc.).

De formation ingénieur Génie Civil, Olivier PONTI gère 5 sociétés dont CORUDO, spécialisée dans la gestion de Déchets de Chantier et CMS, entreprise de récupération et de recyclage de Métaux ferreux et non ferreux.

« Je remercie mes confrères de la confiance qu'ils m'accordent à travers ce mandat que je souhaite collaboratif, associant les idées et l'implication de tous. Ce qui m'attire le plus dans ce mandat en fait, c'est de participer à l'aventure de la mutation de notre métier qui est un défi bouleversifiant comme aurait dit un de nos politiques. Des enjeux majeurs vont se jouer dans les mois à venir, et je suis très motivé pour participer à cette mise en place. La perspective de bouger, proposer, controverser et convaincre dans un environnement habituellement très consensuel me ravit d'avance. »

Olivier PONTI

FEDEREC

LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du recyclage.

Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, **FEDEREC** représente 1 200 entreprises soit 2 400 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.

FEDEREC est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Chiffres-clés :

75 Mt de matières collectées, dont 42,8 MT de déchets du Bâtiment – 8,5 Mrds € de Chiffre d'Affaires – 625 M € d'investissements – 1 200 entreprises de recyclage – 30 800 emplois directs, non délocalisables – 20 Mt de CO₂ évitées équivalent à 90% des émissions annuelles du transport aérien français – 111 TWh évités équivalent à 15 réacteurs nucléaires en France

Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 | vchicout@agence-profile.com –